

Janvier 2013

Sommaire :

- P2 Mot du Maire
- P3 Communication municipale
- P4 Population
- P5 **Vœux du Maire**
- P6 Services communaux
- P7 Budget 2012
- P8 & 9 Travaux 2012 et 2013
- P10 Atelier communal
- P11 THT
- P12 LGV
- P13 Règles de bon voisinage
- P14 **Bassin de l'Oudon**
- P15 SAGE
- P16 Infos sociales et culturelles
- P17 ADMR
- P18 Epicerie solidaire
- P19 **Chalet d'échange** de savoirs
- P20 Bibliothèque
- P21 **Ecole de l'Oudon**
- P22 & 23 Enfance jeunesse
- P24 à 27 Zoom sur 2012
- P28 Groupes scolaires
- P29 à 32 Parole aux associations
- P33 Pays de Loiron
- P34 & 35 Beaulieu autrefois

# La Trompette

## Inauguration de la Place des A.C.



## Inauguration de l'école de l'Oudon





*Puisqu'il faut vivre,  
Autant le faire avec le  
sourire  
Se dire que le meilleur  
reste à venir  
Et que le pire permet  
de construire.*

*Bernadette STEENAERT*

L'année 2012 vient de s'achever.

Année de grands chantiers d'État qui ont évolués:

- \* La ligne 400000 volts est implantée, sa mise sous tension est prévue en février 2013,
- \* Les travaux du poste ont démarré et vont se poursuivre durant toute l'année 2013
- \* Les travaux de la LGV sont aussi en cours et vont durer quatre ans pour une mise en circulation du TGV en 2017.

Malgré tout, ces grands projets ne nous font pas oublier la réalité et notamment la fragilité de la France au niveau de l'emploi. La fermeture de nombreuses entreprises a augmenté le nombre de chômeurs impactant notre économie au niveau départemental et rural. Sur le pays de Loiron nous le ressentons avec un total de 5.5 % de chômeurs au 2ème semestre 2012 et une augmentation des demandes à la banque alimentaire. A ce propos, elle deviendra Epicerie Sociale début 2013.

Vous trouverez dans ce bulletin les travaux réalisés en 2012 et les projets pour 2013.

Comme nous l'évoquions l'an passé un centre médical est opérationnel depuis le début de l'année, vous y trouverez des généralistes, infirmière, psychologue, le CLIC et prochainement un kinésithérapeute.

La commune a entrepris d'importants travaux : assainissement, réfection du réseau d'eau potable, enfouissement des réseaux et remplacement de l'éclairage public parce que les lampes qui nous éclairent aujourd'hui ne seront plus aux normes en 2015.

Conscients de la gêne que cela vous apporte au quotidien, nous tenons à vous remercier pour votre compréhension. Ces travaux vont se poursuivre au 1er trimestre 2013 pour le bien être de tous les Belloudoniens.

Le chiffre 13 est pour certain signe de chance et pour d'autre signe de malchance, faisons le vœu que l'année 2013 soit une année faste.

Bonne lecture et tous mes vœux pour 2013.

Hervé Cornée

*Permanence du  
Maire  
Mardi  
de 9h à 11h30.  
Le soir et le  
samedi matin  
sur rendez-vous.*



Accueil mairie

02 43 02 11 40

Voici le 24ème Bulletin Municipal. Depuis janvier 1990, la commune de Beaulieu-sur-Oudon édite « la trompette ». Ce nom a été donné par Étienne Jean, peintre demeurant à Montjean avec la première page de couverture qu'il avait dessinée et qui a servi jusqu'à la 10ème édition.

Ce moyen de communication est à votre service pour informer au mieux les belloudoniens et les belloudoniennes.

Au fil des pages vous y trouverez les informations suivantes :

- Travaux et projets en cours et à venir
- Les décisions importantes
- Le budget communal
- L'état-civil de 2012
- La vie de l'école et des associations
- L'histoire locale
- Les infos pratiques

Pourquoi « La trompette » ?

En argot, « une trompette » est un colporteur de nouvelles. Familièrement « Secret comme une trompette, » se dit d'une personne babillarde, qui ne peut connaître un secret sans le publier aussitôt .

« Mais l'ingrat dévoré d'envie.  
Trompette de la calomnie,  
Qui cherche à flétrir mon honneur,  
Voilà le ravisseur coupable. »

Voltaire



[www.beaulieu-sur-oudon.com](http://www.beaulieu-sur-oudon.com)

Le site internet officiel de la commune est mis à jour régulièrement par Martine Cornée, Céline Hémon, Philippe de la Sayette et Claudine Fournier. Il tente de coller au plus près de l'information communale pour vous donner des informations ponctuelles et changeantes d'une part : les animations des associations, le menu de la cantine, des arrêtés de circulations, fermeture de l'agence postale communale ou du secrétariat de mairie... D'autre part, ce support, fonctionne comme un lieu d'archives numériques où vous pouvez trouver des photos, compte-rendu de conseil municipal, précédent bulletin communal...

Nous vous invitons à le consulter régulièrement et à nous faire part de vos remarques, suggestions et idées de rubriques supplémentaires sur le site.

## Rappel des compositions des commissions

### Voirie :

BODIN Jean-Pierre                      ROCHER Marc  
HERMAGNÉ Christophe    ROCHER Jean-Luc  
VÉRON John

### T.H.T. :

CORNÉE Hervé                      BODIN Jean-Pierre  
HERMAGNÉ Christophe            HÉMON Céline  
VÉRON John

### Bâtiments :

CORNÉE Hervé                      BODIN Jean-Pierre  
BOISARD Véronique            DEROUIN Brigitte

### L.G.V. :

BODIN Jean-Pierre                      ROCHER Marc  
HÉMON Céline                      HERMAGNÉ Christophe

### Emploi/personnel :

ROCHER Marc                      BOISARD Véronique  
DEROUIN Brigitte

### Guéhardière :

CORNÉE Hervé                      BODIN Jean-Pierre  
ROCHER Jean-Luc

### Sociale/culturelle :

HÉMON Céline                      DEROUIN Brigitte

Démission de Sylvain Lutellier en date du 22 janvier 2012

Mairie  
22 rue de Bretagne  
53320 BEAULIEU SUR  
OUDON

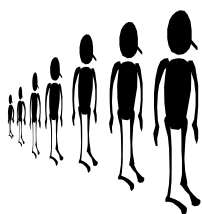
—  
TEL 02 43 02 11 40  
FAX 02 43 02 03 75  
mairie.beaulieu-sur-oudon@wanadoo.fr

—  
Secrétariat ouvert  
Du lundi au samedi  
de 9h à 12h  
sauf mercredi.

La liste des artisans et entreprises de la commune visible sur le site internet de la commune, onglet :

La Commune

Économie



Les résultats du recensement 2012 :  
509 habitants.

L'INSEE ne nous a pas donné d'autre détail, les statistiques seront mises en ligne, sur le site internet de la commune dès leur réception.

Démographie de Beaulieu/Oudon

Année	Population
1962	577
1968	533
1975	473
1982	440
1990	380
1999	401
2008	510

## Tous nos vœux aux bébés de 2012 :



AMOURDOM Noa	6 rue des Sports
SEVESTRE Clément	5 rue de l'Étang
VIOT Gaëtane	« La Gabellière »
COURSELLE Killian	2 Imp du Bordage
LIVENAIS Capucine	« La Martinière »
RUHAULT Lukas	« La Maubertière »
GENDREAU Juliette	4 rue de la Poste
MARCHAND Tilio	4 rue de la Moisson
FAUVEL Alexi	8 rue de l'Étang
CANNECU Lucas	10 rue de l'Oudon

## Meilleurs vœux aux jeunes mariés

SORIN Fabrice & BARBOT Sandrine	le 26 mai
ALLAINMAT Emmanuel & LEMERCIER Amandine	le 23 juin

## Nos peines

BEAUDUCEL Jean-Pierre	le 1er mars
MONNIER René	le 13 mai



## Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants:

ARTUIT Pauline	18 rue de la Vigne
AULNETTE Anthony & le VEILLO Estelle	Les Pichonnières
BAHIER Tiphaine & Melle LAURENT	Le Cormier
CADENAS Tony & MAURICE Charlène	La Brianterie
CANNECU Frédéric & MESNARD Karen	10 rue de l'Oudon
DENUAULT Jean & HUBERT Charlotte	10 rue de la Vigne
GESBERT Vincent & FOUCHER Coralie	2 rue du Château
M MME GERAPPI	6 rue de Bretagne
HERMAGNE Yannick & Le JALLÉ Adeline	1 rue de Bretagne
HUNAUULT Fabien	24 rue de Bretagne
LARDEUX Julien	12 rue de Bretagne
LEBLET Pascal	3 rue de la Vigne
METAYER Christophe	14 rue de la Vigne
THIELIN Etienne	14 rue de Bretagne





Devant une assemblée d'environ 70 personnes, Monsieur le Maire a présenté tous ses vœux pour l'année 2013 au conseil municipal, au personnel communal, aux responsables associatifs et à toutes les personnes présentes, le samedi 5 janvier à la Maison de la Moisson.

L'année 2012 a été retracée dans ses grands traits par le premier adjoint, Jean-Pierre Bodin et Monsieur le Maire a ensuite repris la parole pour mettre à l'honneur 3 personnes.

Monsieur Simon Victor et Madame pour leur bénévolat assidu à l'entretien de la grotte depuis de nombreuses années, travaillant discrètement sans jamais rien demander. Une façon ici de les remercier pour leur dévouement.



Monsieur le Maire a mis ensuite deux présidents du monde associatif à l'honneur qui ont laissé les rênes en 2012 après de nombreuses années d'investissement au sein de leur association.

Il s'agit de Monsieur Hermagné Victor, Président de l'Étoile Sportive pendant 12 années

Et de Monsieur Boisseau Auguste, président du Groupement de défense des ennemis des nuisibles pendant 13 années.



### Une pensée toute particulière

*Tout au long des pages de cette Trompette, nous ne pouvons retracer l'année passée sans avoir une pensée particulière pour Roger Lion et Joseph Rocher qui nous ont quitté en milieu d'année après avoir lutté courageusement contre la maladie.*

*Roger Lion a été adjoint de 1989 à 2001 et conseiller municipal de 1965 à 1989, soit 36 années au service de la commune et était un membre actif de l'amicale des AFN.*

*Joseph Rocher a été Maire de Beaulieu-sur-Oudon de 1989 à 2008, adjoint de 1977 à 1989 et conseiller municipal de 1965 à 1977, soit 43 années au service de la commune.*

*Nos pensées vont maintenant à leur épouse et à leurs enfants.*



6 rue de la Poste

02 43 02 11 30

Levée du courrier  
tous les jours  
à 11 heures.

Le bureau de Poste de Port-Brillet est à votre disposition pour tout renseignement sur les produits financiers de la Banque Postale.

02 43 26 12 35



Pour la location de la salle, renseignements et réservation à la mairie au 02 43 02 11 40.

## Agence Postale Communale

Ouverture du Bureau hors vacances scolaires		
LUNDI	10H30-12H	16H15-16H45
MARDI	10H30-12H	16H15-16H45
MERCREDI	11H30-12H30	
JEUDI	10H-12H	16H15-16H45
VENDREDI	10H30-12H	16H15-16H45
SAMEDI	10H30-12H	

Ouverture du Bureau pendant les vacances scolaires		
LUNDI	10H-12H	Bureau fermé l'après-midi pendant les vacances scolaires
MARDI	10H-12H	
MERCREDI	11H30-12H30	
JEUDI	10H-12H30	
VENDREDI	10H30-12H30	
SAMEDI	10H30-12H	

### Les services disponibles dans votre Agence :

- \* Achat de timbres, enveloppes pré-timbrées, lettres suivies, lettres max et emballages colis
- \* Dépôt de courrier y compris recommandé
- \* Retrait des objets mis en instance par le facteur (**pour retrait à l'agence, se munir de votre carte d'identité et si nécessaire d'une procuration pour permettre le retrait de l'objet pour un tiers**)
- \* Dépôt des procurations courrier
- \* Dépôt de chèques sur un compte de la Banque Postale
- \* Retraits et versements d'argent (en toute confidentialité, dans la limite de 350 € par semaine pour les titulaires d'un Compte Courant Postal ou d'un Compte Epargne de La Poste)
- \* Emission et paiement de mandat cash

### Tarifs de location de la salle des fêtes

GRANDE SALLE	Prix 2013
Vin d'honneur	43.00
Après-midi détente club extérieur	59.00
Réunion	66.00
Soirée personnes de la commune	96.00
Associations de Beaulieu	133.00
Fête de famille	153.00
Buffet campagnard	153.00
Soirée asso comm extérieures	184.00
Nuit de la St Sylvestre	163.00
Mariage	255.00
PETITE SALLE ANNEXE	Prix 2013
Vin d'honneur	26.00 €
Réunion	34.00 €
Repas, soirée	73.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES
<b>TOTAL</b>	<b>453476.12</b>	<b>TOTAL</b>	<b>453476.12</b>
Charges à caractères générales <small>voirie, entretien bâtiment, achat repas cantine, électricité...</small>	168379.33	Produit des services <small>droits de cantine et garderie ...</small>	34500.00
Charges de personnel	154500.00	Impôts et taxes <small>taxe au droit de mutation, impôts directs, taxe sur les pylônes...</small>	206488.00
Autres charges de gestion <small>Subventions, contingent aide sociale et incendie</small>	57055.54	Autres produits de gestion <small>loyers communaux et salle des fêtes ...</small>	40399.38
Charges financières <small>remboursement dette en intérêt</small>	25500.00	Dotations et participations <small>dotations de fonctionnement de l'état...</small>	106284.00
Charges exceptionnelles et autres <small>provision budget annexe</small>	28240.29	Produits exceptionnels et autres <small>remboursement divers</small>	1000.00
Dépenses imprévues	3000.00	Résultat reporté	64864.74
Virement à la section d'investissement	13300.96		

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES
<b>TOTAL</b>	<b>546523.88</b>	<b>TOTAL</b>	<b>546523.88</b>
Programmes en cours <small>travaux et achat matériel</small>	387774.74	Subventions d'investissements	273553.00
Emprunts et dettes <small>remboursement dette en capital</small>	80500.00	Emprunts et dettes assimilées <small>création emprunt pour lotissement</small>	31341.14
Autres immobilisations financières <small>emprunt à affecter au lotissement</small>		Dotations et fonds divers et autres immob.	177146.04
Dépenses imprévues	3000.00	Virement de la section de fonctionnement	10000.00
Solde d'exécution 2010		Excédent de fonctionnement capitalisé	85824.84

## Subventions accordées en 2012 aux organismes et associations

Amicale des Anciens d'AFN & AC	50.00	Ligue contre le cancer comité Mayenne	65.00
Association de parents d'élèves	200.00	Banque alimentaire de Laval	80.00
Étoile Sportive	600.00	ADMR de Méral	500.00
Beaulieu sous tension	500.00	Secours catholique	49.00
Beaulieu de France (cotisation) protection des cultures	175.00 155.00	UDAF 53	40.00
Parents d'Enfants Inadaptés	35.00	France Alzheimer Mayenne	35.00
		S.P.A. (convention fourrière)	150.00



## La mise en séparatif du réseau d'assainissement



Le réseau construit au début des années 80, ne respectait plus les normes actuelles environnementales parce qu'il était unitaire, à cause du manque d'étanchéité, ce qui est fragilisé par la même occasion le bon fonctionnement

de la lagune par l'apport trop important d'eaux parasites.

Les travaux d'assainissement ont démarré deuxième quinzaine de février pour se terminer début avril.

Les dépenses consécutives à ce chantier important mais indispensable et imposé par l'Agence de l'Eau ont été financées en partie par une subvention régionale et départementale.

### PLAN DE FINANCEMENT

<b>Total Dépenses :</b>	<b>259636.53 €</b>
Insertion presse	2060.98 €
Plaine Etude	11939.77 €
FTPB	240684.21 €
Act Diagnostic	4951.57 €
<b>Total Recettes :</b>	<b>259636.53 €</b>
Conseil Général	16331.00 €
Agence de l'Eau	85143.75 €
Emprunt	150000.00 €
Fds Propres	8161.78 €



*Lotissement  
Le Coteau du  
Domaine*

Reste disponible à la

vente les lots :

Lot 5 : 882 M<sup>2</sup>

Lot 6 : 932 M<sup>2</sup>

Lot 7 : 932 M<sup>2</sup>

Lot 8 : 821 M<sup>2</sup>

Pour un prix de

25.00 € HT/M<sup>2</sup>

Renseignements

à la mairie au

02 43 02 11 40

Le bon usage de la lagune : ***Je préserve l'Environnement :***

Je ne jette surtout pas « tout à l'égout ! »



NE vous servez PAS de votre cuvette de toilette comme d'une poubelle ! Pour éviter de boucher les canalisations et de polluer les eaux en aval.

Les couches même biodégradables, coton-tige, pansements, lingettes, tampons, serviettes hygiéniques, mouchoirs en papier, essuie-tout DOIVENT être déposés dans le bac à ordures ménagères.

De même sont à bannir dans les éviers et WC les produits chimiques ou toxiques (peinture, solvants, diluants...)

Les huiles et matière grasse (huile de friture, de vidange...)

## Réfection du réseau d'eau potable

Ces travaux à l'initiative du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable, sont en phase de réalisation depuis le début octobre par l'entreprise Plançon Barlat. Ils sont également financés directement par le même syndicat.

Là aussi, il s'agit de moderniser les canalisations pour réduire les fuites de plus en plus fréquentes, de ce réseau construit il y a 50 ans environ, qui pèsent sur le budget de ce syndicat et par conséquent de votre facture d'eau.

## L'effacement de réseau électrique

L'effacement de réseau électrique et des télécommunications a démarré fin novembre et financé en partie par le Syndicat Département d'Electrification.

Il comprend également le changement des câbles, vétustes et plus aux normes. Les nouveaux seront à Leds, ils auront l'avantage d'être moins énergivores et plus respectueux de l'environnement.

C'est le dernier gros chantier dans les rues du bourg avant l'aménagement définitif du centre bourg..







Beaulieu-sur-  
Oudon c'est  
14988 mètres de  
routes  
&  
16710 mètres de  
chemins.

## Voirie 2012 et programme 2013

Les travaux de voirie 2012 effectués après appel d'offres par l'entreprise STPO de Laval et sont détaillés comme suit toutes taxes comprises :

Investissement : 21140.19 €

Pour la réfection des chemins suivants :

- CR d'Audray : 5654.09 €
- CR de Neuville 15486.10 €

Fonctionnement

- Point à temps 12345.72 €
- Elargissement Route des Loges 8299.41 €

Pour l'élagage, le débroussaillage et le déneigement si besoin, l'appel d'offres triennal a également été renouvelé à la faveur de l'entreprise Marchand Michel de Loiron pour un montant annuel de 3432.68 € TTC

En ce qui concerne l'année 2013, la commission voirie se réunira un peu plus tard qu'à l'accoutumée pour décider des travaux à engager pour cette année. En effet, les fortes pluviométries (environ 1000 mm d'eau en 2012) nous conduisent à retarder nos décisions pour cibler au plus juste les chemins ruraux et routes communales dégradées. Un programme d'établissement de gares communales sera mis en place à compter de 2013.

Suite aux travaux d'assainissement, d'adduction d'eau potable, d'enfouissement électrique, la voirie du bourg a particulièrement souffert. Un projet de réhabilitation est à l'étude (voir ci-dessous) et des réunions publiques vous seront proposées, venez nombreux donner votre avis.

Meilleurs voeux2013.

L'équipe voirie

## Projets 2013 : Aménagement du Centre bourg

Le centre bourg fait l'objet d'une étude d'aménagement par le Conseil Municipal, en vue d'harmoniser la vie entre tous les usagers : qu'ils soient piétons, cyclistes, automobilistes et agriculteurs avec des engins de grande largeur. Ce projet doit également répondre aux nouvelles normes de sécurité avec une zone 30 obligatoire au cœur du bourg, une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et une parfaite insertion de l'équipement urbain avec nos façades en pierre traditionnelle.



Pour pouvoir répondre à l'ensemble de ces critères, le cabinet Plaine Etude a été missionné courant 2012.

Nous avons présenté les premières esquisses lors de la cérémonie des voeux du Maire et des réunions publiques seront organisées en cours d'année. Nous vous encourageons à y participer le moment venu, toutes les idées sont les bienvenues.

Pour des raisons techniques d'enfouissement des réseaux électriques, la première rue à être aménagée sera la Rue de l'Étang, vraisemblablement au cours de cette année.

Le reste du bourg sera réaménagé sur les exercices suivants..



*Situé route de la  
Gravelle à la sortie  
du bourg  
Il devrait être  
terminé avant  
l'été.*

Ce projet qui date de 2010 est enfin en cours de réalisation.

Dominique Benâtre de Concept Habitat en est le maître d'œuvre.

La surface totale d'emprise de l'atelier est de 2300 M<sup>2</sup> pour une surface de bâtiment de 230 M<sup>2</sup> (196.51 M<sup>2</sup> d'atelier et 31,39M<sup>2</sup> de surface dite « habitable » qui comprend (entrée, bureau, sanitaires, vestiaires).

La surface extérieure permettra le stockage des matériaux sans emprise sur la voie publique.

L'atelier sera entièrement clos et un boisement est prévu tout autour avec des essences locales peu consommatrices en eau.

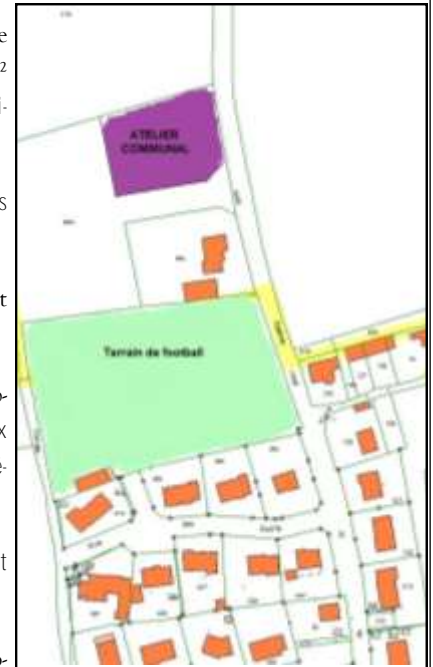
Afin de répondre aux normes environnementales et de développement durable une fosse sera installée afin de récupérer les eaux pluviales, destinées à alimenter les toilettes, et un robinet extérieur pour le nettoyage du matériel.

Un chauffe-eau thermodynamique sera mis en place permettant une économie de 50% au niveau de la facture électrique.

Il n'a pas été possible, par contre, d'intégrer des panneaux photovoltaïques, le réseau électrique n'étant pas apte à l'installation de cette énergie.

Une partie du terrain restant dans le prolongement sera probablement aménagé en parking pour le terrain de football, permettant un désenclavement.

## Plan de situation



## Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES HORS TAXES		RECETTES	
Maitrise d'Œuvre	14600.00	Fonds d'aide du Plan Accompagnement Projet THT	175000.00
Terrassement-VRD	84000.00		
Maçonnerie	29000.00		
Ravalement	2300.00		
Ossature bardage couverture métallique	35000.00		
Menuiserie	9000.00		
Cloisons sèches isolation	5000.00	Fonds propres communaux	22100.00
Electricité	7200.00		
Plomberie sanitaire	3100.00		
Chauffage électrique	1400.00		
Carrelage faïence	3500.00		
Peintures	3000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>197100.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>197100.00</b>

Pour la ligne proprement dite, elle ne part pas de Flamanville même, mais d'un poste électrique qui est localisé au plus près de l'endroit où se séparent les deux lignes à 400 000 volts actuelles (l'une en direction de Rennes, l'autre de Rouen), c'est-à-dire sur les communes de Raids et Saint-Sébastien-de-Raids (Manche).

La liaison est faite provisoirement par l'intermédiaire de deux portiques permettant une mise en fonctionnement au mois de février 2013, en reliant cette nouvelle ligne à la ligne existante qui relie les postes de Domloup (à l'est de Rennes) et des Quintes (à côté du Mans).

La remise en état des terres devraient avoir lieu d'ici avril 2013.

Parallèlement à cette mise en service, le chantier de construction du Poste a démarré cet automne et durera 18 mois. Une fois achevé, les portiques seront démontés et raccordés directement au Poste.

Vous pouvez consulter le site de RTE spécifique à ce projet pour plus de renseignements :



Connectez vous sur notre nouveau site Internet Cotentin-Maine ([www.cotentin-maine.com](http://www.cotentin-maine.com)), vous retrouverez toute l'actualité du chantier ainsi que toutes les informations complémentaires (Mesures compensatoires, environnement, documentation, champs électromagnétiques).



Suivez nous également en vous connectant sur notre compte Twitter @Cotentin\_maine

## Liaison vers Laval 225000 Volts

A partir du Poste THT, 2 liaisons sont d'ores et déjà prévues pour une redistribution de l'électricité qui arrive en 2 fois 400000 volts, en une électricité en 225000 volts pour alimenter d'une part la sous-station de la future ligne LGV et d'autre part pour alimenter la ville de Laval.

Le départ vers la LGV n'est pas encore clairement établi à notre connaissance, par contre la liaison vers Laval a fait l'objet d'une enquête publique du 19 novembre au 20 décembre 2012.

Cette liaison d'une longueur de 19 kms dont 4 sur Beaulieu-sur-Oudon et le coût de ce projet est estimé à 28 Millions d'€uros.

Le démarrage des travaux est prévu l'été 2013 pour une mise en service dernier trimestre 2014.

## L'indemnisation de préjudice visuel

La Commission interdépartementale d'évaluation amiable du préjudice visuel a pour mission d'évaluer le préjudice visuel et de proposer à RTE l'indemnité due en réparation du préjudice patrimonial au titre du préjudice visuel subi.

Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif d'indemnisation, le propriétaire doit attester d'un titre de propriété avant la date de

l'ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique soit avant le 2 juin 2009.

Cette indemnisation concerne tous les propriétaires des maisons d'habitation situées à plus de 200 mètres de la ligne et ce quelle que soit sa distance par rapport à l'ouvrage.

Ainsi les propriétaires qui esti-

ment à voir subi un préjudice visuel doivent remplir un formulaire de réclamation pour indemnisation du préjudice visuel disponible en mairie, également téléchargeable sur les sites internet suivants : [www.beaulieu-sur-oudon.com](http://www.beaulieu-sur-oudon.com) [www.manchegouv.fr](http://www.manchegouv.fr) [www.cotentin-maine.com](http://www.cotentin-maine.com)



*La ligne*

*Oudon-Taute*

*c'est :*

*Au total*

*64 communes*

*traversées*

*414 pylônes*

*163 kms de long*

*18000 tonnes d'acier*

*4000 km de câbles*

*\*\*\**

*Pour Beaulieu c'est :*

*3598 mètres*

*Soit*

*71960 m de câbles*





Photo du 21 octobre

### Les chiffres clés du minage :

Pour traiter en un an les 700000 m<sup>3</sup> de roche à l'explosif

Est autorisé par jour au maximum

- 5000 kg d'explosifs
- 2000 détonateurs

Minage géré par les STÉ  
SERFOTEX  
ET ALPHAROC



### Visite de chantier

Eiffage Rail Express précise que pour des raisons de sécurité, l'accès au chantier est interdit au public.

Des visites de groupe peuvent toutefois être organisées à partir de 10 personnes minimum.

Si vous êtes intéressés faites le nous savoir nous organiserons une visite aux beaux jours.

## La LGV

Eiffage a organisé une réunion publique en date du 5 novembre 2012 à destination des communes de Montjean, St Cyr le Gravelais et Beaulieu/Oudon.

En effet ce chantier a véritablement démarré sur le terrain dès septembre, modifiant déjà considérablement le paysage de par le terrassement et le déboisement.

Les travaux vont s'intensifier en 2013 avec un blocage de la Voie Communale de la Réauté dès ce mois-ci et pendant une durée minimum de 10 mois, le temps de la réalisation du pont.

Pour la ligne à Grande Vitesse Bretagne—Pays de la Loire, sont mis également à votre disposition 2 sites internet permettant de suivre l'évolution du chantier :

- ◆ Le site de réseau ferré de France : [www.lgv-bpl.org](http://www.lgv-bpl.org) Réseau Ferré de France (RFF) propriétaire et gestionnaire il assure la maîtrise d'ouvrage et la gestion centralisée pour l'exploitation et l'alimentation électrique de la ligne.
- ◆ Et le site de Eiffage Rail Express : [www.ere-lgv-bpl.com](http://www.ere-lgv-bpl.com). ERE assure la conception, la construction le financement et la maintenance de la LGV pour une durée de 25 ans à compter du 3 août 2011.

N'hésitez pas à les consulter régulièrement.

Les quelques photos du chantier sont prises par Philippe de la Sayette, personne mandatée par la commune pour suivre ce chantier et nous l'en remercions.



## Échéances pour 2013

L'avant-projet présentant les nouvelles attributions et les travaux connexes s'est tenu à la Salle Communale de SAINT-CYR-LE-GRAVELAIS du 12 novembre au 23 novembre 2012.

Les propriétaires ont pu examiner les plans et déposer des observations sur lesquelles la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier a donné un avis et approuvé l'avant-projet dans sa séance du 14 décembre 2012.

En 2013, nous allons effectuer le bornage des nouvelles parcelles à partir de Février afin que les propriétaires et exploitants visualisent concrètement la situation des îlots.

Les Conseils municipaux délibéreront sur les projets de voiries et de sentiers de randonnées ainsi que sur les éventuelles modifications de limite de communes au cours du premier semestre 2013.

L'enquête publique sur le projet aura lieu autour de l'été 2013 et sera notifiée à tous les propriétaires concernés afin qu'ils puissent demander des modifications ou déposer leurs observations.

La Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier se réunira ensuite pour donner son avis sur ces observations et éventuellement modifier le bornage des parcelles concernées avant la fin de l'année 2013.

Je rappelle que la clôture et la prise de possession des nouvelles parcelles de l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier est à priori prévue pour la fin 2014 avec la réalisation des travaux connexes sur l'année 2015.



## *Chiens dangereux*

*Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (chiens d'attaque et chiens de garde et de défense) de 1ère et de 2ème catégorie sont tenus de déclarer leur chien à la mairie de résidence.*

*Ils doivent impérativement et toujours être tenus en laisse par leur maître ou par la personne qui en a la responsabilité et muselés.*

*Aucune dérogation à ce principe élémentaire de sécurité ne peut-être envisagé.*

## Les règles de bon voisinage

Ce document n'a pas pour but d'être exhaustif mais de compiler les textes relatifs aux questions les plus fréquentes de nos administrés et aux problèmes récurrents sur la commune concernant :

### Nuisances sonores

La réglementation sur les bruits de voisinage repose sur 3 articles :

- Tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit ;
- Sur les lieux publics extérieurs, les voies publiques ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif, quelle qu'en soit leur provenance. Une tolérance est accordée par le présent arrêté pour le 1er janvier, la fête de la musique, la fête nationale et la fête annuelle de la commune ;
- Les propriétaires, gérants et exploitants d'établissements ouverts au public doivent prendre toutes mesures utiles pour que les bruits ou vibrations ne puissent, à aucun moment, troubler le repos ou la tranquillité du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir :

- . des cris d'animaux et principalement les aboiements de chiens,
- . des appareils de diffusion du son et de la musique, des outils de bricolage, de jardinage ,
- . des appareils électroménagers, véhicules motorisés de loisirs (quad, moto-cross...)
- . des feux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés, des pétards et pièces d'artifice ,
- . de l'utilisation de locaux ayant subi des aménagements dégradant l'isolement acoustique;
- . des activités occasionnelles, fêtes familiales, travaux de réparation ,
- . de certains équipements fixes ventilateurs, climatiseurs, pompes à chaleur, non liés a une activité fixée par l'article R 48-3 du code de la santé publique, etc . "

### Bricolage, jardinage

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, scie mécanique etc..., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

### Bruits d'animaux

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

### Animaux domestiques

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les parties communes et espaces extérieurs des immeubles, dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins et autres lieux publics, notamment, dans les halles et marchés.

Il est interdit d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce soit en dehors des refuges destinés à cet effet (SPA de LAVAL)

**Les chiens ne peuvent circuler que s'ils sont fermement et solidement tenus en laisse.**

Une recommandation qui relève d'un simple savoir vivre: on ne laisse pas son chien faire ses besoins sur la voie publique, les trottoirs, les entrées et, d'une manière générale, tout endroit public.





Légende accompagnant l'illustration.

SYMBOLIP

4 rue de la Roirie

49500 SEGRE

☎ 02 41 92 52 84

contact@bvoudon.fr

## « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » sur le bassin versant de l'Oudon

Les eaux brutes du bassin versant de l'Oudon sont concernées par une pollution constante en résidus de produits phytosanitaires (désherbant, insecticides, fongicides). Cela pose des problèmes de santé publique et pour la production d'eau potable. De plus, les coûts de dépollution se répercutent sur la facture de l'abonné.

Les produits phytosanitaires sont utilisés par l'ensemble de la population (jardiniers, collectivités, entreprises, professionnels agricoles, etc.). Le SY.M.B.O.L.I.P. mène un programme de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole mais a également décidé de mettre en place une action afin de sensibiliser le grand public.

Il s'agit d'une Charte avec les jardinerie du territoire. Celles-ci s'engagent à orienter les consommateurs vers les solutions alternatives à l'usage des produits phytosanitaires.

Cette action a été initialement mise en place sur la région bretonne et compte aujourd'hui plus de 200 jardinerie adhérentes.

Pour vous guider vers des produits sans pesticide, identifiés par le logo « Jardiner au naturel, ça coule de source ! », des supports de communication seront mis en place dans les enseignes signataires de la Charte. Ces outils seront installés dès la fin de l'année 2012 et les vendeurs seront en capacité de vous informer sur les solutions qui existent afin de jardiner au naturel.

Agrial - Marigné Peuton  
Bourgeolet Jardinerie - Azé  
Bricomarché - Saint Fort  
Bricomarché - Ste Gemmes d'Andigné  
Comptoir du village - Cossé le Vivien  
Comptoir du village - Quelaines St Gault  
Comptoir du village - Ruillé le Gravelais  
Espace Emeraude - Saint Fort  
Espace Terrena - Château-Gontier  
Espace Terrena - Combrée  
Espace Terrena - Craon  
Espace Terrena - Pouancé

Gamm Vert - Azé  
Gamm Vert - Craon  
Gamm Vert - Ste Gemmes d'Andigné  
Magasin CAM - Ballots  
Magasin CAM - Chemazé  
Magasin CAM - Cuillé  
Magasin CAM - St Martin du Bois  
Magasin CAM - Ste Gemmes d'Andigné  
Maison Point Vert - Craon  
Pelé Agri Conseil - Combrée  
Point Vert - Cossé le Vivien



*Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions*

*Cette démarche se lance à la suite de la 1ère charte mise en place sur l'agglomération rennaise et ses bassins versants d'alimentation en eau potable par la Maison de la consommation et de l'environnement, Rennes Métropole, le Syndicat mixte de production d'eau potable du bassin rennais et Jardinières de France. Elle s'inscrit dans le cadre du plan régional Ecophyto 2018 conduit par la CREPEPP (Conférence Régionale Ecophyto En Pluri Partenariat).*

*Pour aller plus loin : [www.jardinaunaturel.org](http://www.jardinaunaturel.org) et [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)*

## CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE S.A.G.E. OUDON

Le public sera consulté au premier semestre 2013 sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux établi par les acteurs de l'eau (représentants des élus, des usagers, de l'Etat) du bassin versant de l'Oudon.

Ce schéma comporte 6 enjeux :

**A : Stabiliser le taux d'autoapprovisionnement en eau potable et reconquérir la qualité des ressources locales (nitrates, phytosanitaires,...).**

**B : Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques.**

**C : Gestion quantitative des périodes d'étiage.**

**D : Limiter les effets dommageables des inondations.**

**E : Reconnaître et gérer les zones humides, le bocage, les plans d'eau et les aménagements fonciers de façon positive pour l'eau.**

**F : Mettre en cohérence la gestion de l'eau et les politiques publiques du bassin de l'Oudon.**

Pour répondre à ces enjeux, 20 objectifs sont fixés et déclinés en 51 dispositions et 2 règles.

Les dispositions et règles donnent le cadre de l'action pour les 6 années à venir.

Le schéma sera éventuellement modifié à l'issue de la consultation du public pour tenir compte des avis émis. Il sera ensuite soumis au Préfet et il entrera en vigueur par arrêté préfectoral.

*L'écriture du SAGE ne sera définitive qu'au cours du 1er trimestre 2013.*

*Les infos vous seront données sur le site internet*



Exemple de disposition qui concerne les habitants du bassin (extrait du projet de S.A.G.E. validé par la Commission Locale de l'Eau le 22 mars 2012) :

### Disposition D-34 - communication

**Entretenir la mémoire et la « culture du risque inondation » auprès des populations**

La C.L.E. considère que la mémoire des effets dommageables des inondations doit être cultivée selon la règle de proximité de la communication, c'est-à-dire au plus près des lieux concernés et des personnes concernées donc par les communes concernées.

Elle engage donc les communes à rappeler régulièrement aux populations les risques de crues existantes, notamment en amont de toutes les opérations d'aménagement, de construction (permis) ou de travaux (déclaration), notamment dans les zones vulnérables explicitement identifiées dans les F.P.R.I.

### PRINCIPAUX ACTEURS CONCERNÉS :

Communes et services de l'Etat

Extrait de l'article 1 du règlement du projet de S.A.G.E. validé par la C.L.E. le 22 mars 2012 :

*La gestion coordonnée de l'ouverture de l'ensemble des ouvrages de vannage sur le bassin de l'Oudon est une préoccupation forte, qui s'est traduite en 2008 dans une Charte de gestion des ouvrages pour les ouvrages sous maîtrise d'ouvrage publique des syndicats de bassin.*

*Les objectifs opérationnels de cette gestion coordonnée de l'ouverture et de la fermeture des ouvrages sont :*

- *Un meilleur auto-curage de la rivière ;*
- *Une meilleure circulation piscicole (notamment anguille et brochet)*
- *Une cohérence avec la circulation de l'eau des ouvrages ayant une vocation de lutte contre les inondations ;*
- *Une réduction du risque et du temps consacré à la manœuvre des ouvrages.*

Les ouvrages concernés (publics ou privés) sont listés en annexe du Règlement. Les conditions d'ouverture et de fermeture des ouvrages en période hivernale sont expliquées dans l'article 1 du règlement.



Consulter le projet de  
SAGE sur  
[gesteau.eaufrance.fr/  
sage/oudon](http://gesteau.eaufrance.fr/sage/oudon)

Commission Locale  
de l'Eau

02 41 92 52 84





*Dimanche 24 février*

*2013*

*pour les personnes*

*âgées offert par le*

*CCAS*

*et*

*Le Comité des Fêtes*



Depuis peu, votre Centre de Santé est ouvert sur la commune de Loiron, à la Chapelle du Chêne. Il regroupe des professionnels médicaux et sociaux (2 médecins, 1 infirmière, 1 psychologue, peut-être un kiné en 2013...).

N'hésitez pas à vous déplacer pour avoir des informations, des conseils auprès des organismes comme le CLIC pour les personnes âgées.

En ce qui concerne l'assistante sociale, c'est centre médico social de ST PIERRE LA COUR qu'il faut appeler au 02 43 01 85 32 pour prendre un rendez-vous ;

Des permanences d'assistantes sociales sont également tenues :

Mairie de Loiron : le jeudi de 10h à 12h

Mairie de Montjean :

1er et 3ème mardi de chaque mois de 11h à 12h.

A la communauté de communes de Loiron, des conseillères en insertion faisant partie de la Mission Locale de La Mayenne se tiennent à votre disposition le lundi après-midi, le mardi matin, le jeudi toute la journée (*uniquement sur rendez-vous auprès de la Mission Locale 02 43 56 00 12*)

**Adresse :** 40 Boulevard Félix Grat  
BP 40905 à LAVAL

Tél. : 02 43 56 00 12  
Fax. : 02 43 56 24 05

Pour les demandeurs d'emploi, de l'aide à la rédaction de CV, lettres de candidatures, préparation à l'entretien d'embauche, recherche de solutions et aides financières pour le transport, le logement, conseils et information santé, etc... peuvent être demandés à la CCPL de Loiron 02 43 02 19 31

### *Collecte réussie pour la Banque Alimentaire :*

*Comme chaque année depuis 13 ans, la CCPL participait à la collecte de la Banque Alimentaire les 23 et 24 novembre derniers au Super U du Bourgneuf La Forêt. Cette année, c'est plus de 1 266 Kg de denrées alimentaire qui ont été récoltés, soit 160 kg de plus que l'année dernière. Ces denrées ont été acheminées vers la banque alimentaire de Laval qui redistribue équitablement le produit de la collecte aux plus démunis sur La Mayenne. Rappelons que pour le Pays de Loiron, le relais alimentaire situé sur le Parc d'Activités de la Brûlatte, est ouvert aux bénéficiaires tous les vendredis matins de 9 h à 11 h 15.*

*Un grand merci aux bénévoles et aux donateurs !*

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les infos concernant la future épicerie sociale (page 18) et l'aide à domicile (ci-contre) pour tous renseignements complémentaires, Céline Hémon et Brigitte Derouin se tiennent à votre disposition afin de vous rediriger vers les organismes concernés.

Les actions culturelles sont toujours d'actualité avec l'aide de la Communauté de Communes du Pays de Loiron, d'ailleurs un centre socio culturel va voir le jour en 2013 afin de vous proposer de vous divertir près de chez vous et vous trouverez page 33 l'agenda culturel .

Nous mettons à l'honneur dans cet article la bibliothèque de votre village qui s'efforce de créer des animations pour vous attirer au rez de chaussé de la mairie où les bénévoles vous proposent tous les samedis matins des ouvrages, documentaires, romans, bandes dessinées. N'hésitez surtout pas à leur demander des livres, dites un thème et elles trouveront les ouvrages qui vous correspondent.





Bénévoles à l'ADMR pourquoi pas vous ?

Des missions variées et adaptées aux compétences de chacun...

Vous souhaitez aider les familles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ?

Vous pouvez répondre aux demandes des personnes et assurer le suivi des prestations.

- \* Accueillir les personnes, écouter leur demande
- \* Participer à l'évaluation des besoins
- \* Assurer le suivi des interventions à domicile

Vous aimez le contact ?

Vous souhaitez apporter votre présence, votre écoute ?

Vous pouvez contribuer au maintien de relations de proximité et de solidarité

- \* Réaliser des visites de convivialité
- \* S'assurer de la satisfaction des personnes aidées.

**Vous avez envie d'intégrer une équipe conviviale ?**

Vous pouvez participer à l'animation de l'association

- \* Participer à la vie associative (Commissions, Conseil d'Administration, Bureau, ...)
- \* Promouvoir l'association et la représenter
- \* Assurer la gestion du personnel
- \* Recruter et accueillir de nouveaux bénévoles.

Vous avez des compétences en secrétariat ?

Vous pouvez donner un coup de main

- \* Participer à l'organisation des temps forts de l'association
- \* Accompagner l'équipe des bénévoles dans la gestion administrative quotidienne

Les défis ne peuvent être relevés sans l'engagement et le travail d'équipe de bénévoles ; c'est pourquoi le Réseau ADMR de la Mayenne est en recherche constante de nouveaux bénévoles. Si certains souhaitent devenir acteur de proximité, nouer des relations près de chez eux, apporter leur écoute, et aider tout simplement ceux qui en ont besoin, ils sont les bienvenus !

Il est important d'accueillir de nouveaux bénévoles pour rester dynamique, innover et évoluer.

## Voyagez malin avec le PETIT PÉGASE

### Transport à la demande : Le Petit Pégase :

Facilitez vos déplacements pour vos activités et vos loisirs, tel est l'objectif de Petit Pégase, le service mayennais de transport à la demande.

#### Comment réserver ?

Il vous suffit :

- de vous inscrire au service en remplissant le formulaire d'inscription (voir ci-dessous) et en le renvoyant à l'adresse indiquée au verso, (*Attention, pour les mineurs voyageant seuls, l'autorisation parentale, présente sur le formulaire d'inscription, doit nous être retournée avant toute réservation.*)

- d'appeler la centrale de mobilité au 02 43 665 333,

- de réserver votre billet dans les 15 jours qui précèdent votre déplacement et jusqu'à 16h00 la veille de votre départ.

> **Réserver votre déplacement en ligne** (48 heures avant la date de départ - ATTENTION : pour les trajets effectués le dimanche et le lundi : vous devez réserver avant le vendredi précédent le trajet, à 12h au plus tard.)  
Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00

Tarifs : **dans le secteur et hors secteur** : 2 € pour 1 trajet simple (1 ticket). 16 € le carnet de 10 tickets (valable sur tous les modes de transport : petit Pégase et Réseau Pégase).

Correspondance possible sur le Réseau Pégase avec un même ticket.

Brochures disponibles en mairie.

Association locale  
MERAL  
2 PLACE DU Buat  
53230 MERAL

02 43 69 28 47

meral.admr53@wanadoo.fr

\*\*\*\*\*

À Beaulieu-sur-Oudon

Pour l'

Aide à

Domicile en

Mlieu

Rural

Vous pouvez contacter

Michel Huchedé au

02 43 02 46 76



Inscription en ligne sur le site du conseil général

www.lamayenne.fr



*pour être « bénéficiaire »  
de l'aide alimentaire, il est  
nécessaire de déposer un  
dossier auprès d'une  
assistante sociale qui le  
soumet à la commission  
banque alimentaire de la  
CCPL*



## EPICERIE SOLIDAIRE COUP DE MAIN

Depuis 1997, un relais de la Banque alimentaire est ouvert sur le Pays de Loiron. Il est géré par la communauté de communes et quelques bénévoles qui assurent la distribution tous les vendredis matin dans un local à Port Brilllet (entre 20 à 30 familles par semaine).

Depuis 2008, au regard des besoins d'une population en situation de précarité, toujours plus nombreuse, les élus ont souhaité mettre en place une commission « banque alimentaire », composée de quatre élus et deux salariés de la communauté de communes du Pays de Loiron (CCPL), chargée de valider les dossiers de demande d'aide alimentaire.

Entre avril et septembre 2012, à la demande des élus communautaires, une trentaine de bénévoles se sont réunis pour discuter de la création d'une association afin de gérer une épicerie sociale et solidaire qui remplacerait le relais de la banque alimentaire.

A ce jour, cette association est créée et s'intitule : « Epicerie solidaire Coup de Main ».

Les 15 membres du conseil d'administration élus le 28 septembre lors de l'assemblée générale constitutive ont désigné le bureau de l'association. Articulé en quatre commissions comme le prévoit les statuts, il comprend :

- \* un coordinateur référent : Michel DUVAL (St Pierre la Cour)
- \* une commission accueil/insertion : Madeleine BOUTTIER (Port-Brillet) et Madeleine LEROUX (La Brulatte)
- \* une commission approvisionnement : Jean-Luc COMER (Port-Brillet) et Jean-Claude LEGROS (Le Bourgneuf)
- \* une commission finances : Chantal HATTE (Le Bourgneuf) et Monique PAILLARD (Beaulieu /Oudon)
- \* une commission planning/fonctionnement : Béatrice GUEGAN (Beaulieu sur Oudon) et Suzanne NEAU (St Ouen des Toits)
- \* Jean-Paul SCHOEMANN, Maire de La Gravelle, responsable de la commission Banque alimentaire au niveau de la communauté de communes siège au conseil d'administration en qualité de membre désigné ainsi qu'un représentant du Chalet des échanges de savoirs.

Cette nouvelle structure dont l'ouverture est prévue début 2013 compte aujourd'hui 36 membres bénévoles. (Les personnes, disponibles le jeudi après-midi ou le vendredi matin peuvent rejoindre l'association. Contact : Michel DUVAL, tél : 09.67.08.11.76 ou 06.31.86.94.04).

Ce site de distribution dont la banque alimentaire départementale reste le premier fournisseur, est un lieu d'achat où les bénéficiaires pourront choisir dans les rayonnages des produits plus diversifiés et les payeront, au minimum 10% de leur valeur. Ce sera aussi un lieu d'accueil, d'écoute, de rencontre et de partage entre les bénéficiaires et les bénévoles dans le but de favoriser du lien social.







Le Chalet des échanges de savoir est un  
*Espace de Découvertes et d'Initiatives.*  
Il y en a actuellement 9 en Mayenne.  
Ces espaces sont avant tout des **lieux d'échanges**:

- - ouverts à tous (personnes seules, en couple ou en famille, avec ou sans activité professionnelle...)
- - accessible (des solutions de transports peuvent être envisagées pour faciliter l'accès aux espaces)
- - animés par des professionnels
- - avec des objectifs communes de :
  - ◆ faciliter la création de lien social,
  - ◆ valoriser les savoirs de chacun,
  - ◆ favoriser le mieux-être...
  - ◆ permettre l'accès à la culture, aux loisirs, aux sports,
  - ◆ encourager les initiatives, la participation à la vie locale.

#### Les activités proposées :

- - des ateliers manuels: rotin, crochet, scrapbooking...
- - des sorties culturels et découvertes : spectacles, concerts, visites d'entreprises...
- En janvier : initiation et découverte de la danse bretonne, en février visite du Couvent des Ursulines (sur inscription),
- - des temps intergénérationnels: pendant les vacances scolaires (en été : parc d'attraction, zoo...).
- - des moments de partage: avec un atelier repas (2 fois par mois).

Le 22 janvier: la Galette des rois: préparation le matin et dégustation l'après-midi.

- - en projet pour les amateurs ou les novices... activité jardinage.



#### Contact :

✉ Violaine TRAVERS

Chalet des échanges de savoirs

22 rue de Verdun

53410 PORT-BRILLET

☎ 02 43 98 09 22

ou

06 75 30 33 17

✉ lechalet53@orange.fr

#### Bon à savoir :

- les ateliers et découvertes peuvent avoir lieu sur différentes communes du Pays de Loiron
- le programme mensuel des activités est envoyé par courrier ou mail aux participants.



*La bibliothèque est ouverte tous les samedis matins de 11h à 12h, salle du rez-de-chaussée de la mairie. C'est un service municipal gratuit et ouvert à tous.*



Jeanine Blin  
Michèle Bodin  
Brigitte Derouin  
Céline Hémon  
M-Claude Hivert  
Josiane Sevin

Sont à votre écoute pour le bon fonctionnement de la bibliothèque.

L'année 2012 a démarré par une exposition sur Tintin, en relation avec le travail de la classe primaire (CE2 ET CM) qui venait chaque matin de classe échanger de bande dessinée, en plus d'en étudier une tous ensemble en classe.



L'occasion pour eux d'être autonome et de gérer le fichage des livres.

Cette opération s'est terminée par un concours de dessin. Les bénévoles ont été ravis du succès remporté à cette occasion et le samedi 28 janvier les prix ont été remis aux enfants, autour d'un goûter.

## Le bal des frustrés de Alain Bouvier



Écrivain lavallois, Alain Bouvier est l'auteur du roman *le bal des Frustrés* paru aux éditions Siloë.

Roman qu'il qualifie lui-même plutôt de fable rurale et philosophique où il y dépeint l'évolution fulgurante de la ruralité en Mayenne des années 1960 à nos jours.

tiques remarquables comme Ste Suzanne, Evron, Mayenne ou encore Fontaine-Daniel, il n'en a pas pour autant oublié le Festival de la Moisson qu'il évoque dans son roman.

Un exemplaire dédicacé de ce livre, est disponible dans votre bibliothèque.

Si l'auteur cite des sites touris-



## Projets 2013

Une exposition sur le thème du Pain, en relation avec le travail scolaire de la classe de Mme HUCHET (GS - CP- CE1) est prévu en février-mars 2013.



## Les BibLi du canton :

- Portail WEB  
Début 2013 un portail Web sera ouvert, ce qui permettra aux usagers de pouvoir réserver les livres en ligne et d'avoir connaissance du catalogue complet
- Tous lecteurs d'abord  
Mercredi 13 février 2013 à 20h : « Écrivains et lecteurs : tous lecteurs d'abord ! » (partage de lectures avec les lecteurs de la bibliothèque) à la médiathèque de Saint Pierre la Cour
- Soirée lecture à haute voix  
Mardi 19 février 2013 à 20h à la bibliothèque de Port-Brillet sur le thème des Contes Tsiganes. Places limitées à 25 (à partir de 8-9 ans). Les bibliothécaires sont à la recherche de 3 ou 4 lecteurs. Si vous êtes intéressés contactez la mairie.

## Petit bilan de l'année scolaire 2011-2012

Au mois de Juin, les élèves de GS-CP-CE1 se sont rendus à Saulges. Ils ont participé à un atelier : parure et maquillage au temps de la préhistoire : ils ont appris à percer des coquillages pour faire des colliers et se sont fait maquiller avec des pigments naturels. L'après-midi, ils ont visité la grotte à Margaux et découvert sa légende.



Pique-nique des GS-CP-CE1 à Saulges

Les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 se sont rendus, quant à eux, à Jublains pour visiter la ville romaine et pour assister à une démonstration du métier de potier. Malgré la pluie, tout s'est très bien déroulé et les élèves ont pu faire le lien avec ce qui avait été étudié en classe.



Les élèves de cycle 3 chantent sur le thème des couleurs.

La fête de l'école a eu lieu le 24 juin sur le thème des couleurs et ce n'est pas la pluie qui a gâché la fête. Les élèves se sont succédés sur la scène pour illustrer ce thème à travers des chants et des danses et un grand lâcher de ballons multicolores a clôturé la journée en beauté pour le bonheur des plus grands et des plus petits.



A la fin de l'année, c'est avec émotion que Maryvonne Girault a pris sa retraite après avoir passé 32 ans à l'école de Beaulieu-sur-Oudon. Une petite surprise a été organisée en son honneur le dernier jour de classe avec d'anciens élèves, des élèves actuels, des parents d'élèves et quelques proches.



## Notre école a un nom

Ça y est, notre école a un nom : l'école de l'Oudon. Et oui, vous avez été nombreux à proposer des noms pour notre école. Le conseil d'école en a retenu cinq et c'est ensuite les parents d'élèves qui ont tranché et élu à grande majorité le nom de l'école de l'Oudon. C'est le 24 juin, le jour de l'inauguration, que ce nom a été dévoilé aux élèves ainsi qu'à tous les habitants de Beaulieu-sur-Oudon.



## Année scolaire 2012-2013



Cette année, l'école a accueilli deux nouvelles enseignantes : Pauline Boivin et Sophie Blestel (présente chaque lundi). Elle a en charge 23 élèves de petite, moyenne et grande section et elle est accompagnée d'Hélène Foubert (ATSEM). Brigitte Huchet a, quant à elle, en charge 21 élèves de grande section, CP et CE1 et Céline Fourmont 14 élèves de CE2-CM1-CM2.

Les classes de maternelle et de CP-CE1 travailleront au printemps autour de la fabrication du pain. Quant aux élèves de CE2-CM1-CM2, ils travailleront sur la montagne puisqu'ils partent en classe de neige au Collet d'Allevard du 9 au 16 février 2013.





## Le chantier argent de poche



Le chantier argent de poche est organisé administrativement par la Communauté de Communes du Pays de Loiron. Ce sont pour 2012, 4 jeunes des villages voisins qui ont

repeints les vestiaires et buvette du terrain de football, et faits du ménage à l'église et à la salle des fêtes.

Cette expérience concluante pour les jeunes comme pour les encadrants sera renouvelée cette année. Inscription en mairie courant février.

## Le RAM

Le 2 avril 2012, pour la plus grande joie des parents le Relais d'Assistants Maternelles Intercommunal a ouvert ses portes exceptionnellement aux mamans et à leurs enfants.

Ce sont une douzaine d'enfants qui se sont retrouvés et ont fait connaissance autour de jeux. Cette rencontre a également permis aux mamans d'avoir un contact entre elles et cette matinée a été particulièrement appréciée.

Le Président de la Communauté de Communes a donné son accord pour ouvrir le RAM à tous les parents et leurs enfants en 2013, venez nombreux faire découvrir ce services à vos enfants.

*Dates ci-contre*



Pour information voici la liste des assistantes maternelles de notre commune :

- Mme JOUAULT Isabelle 8, impasse du Bordage 02 43 02 09 57
- Mme MARCHAND Vanessa, 8, rue de l'Oudon 02 43 02 15 14
- Mme MONTEBAULT Stéphanie « Le Petit Brassé » 02 43 02 03 86

*La liste des assistantes maternelles est mise à jour régulièrement sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Loiron*

## Infos pratiques du Centre de loisirs

L'Accueil de loisirs reçoit les enfants de 3 à 11 ans (enfants scolarisés) sur le site de Montjean, au 2 rue des sports.

L'Accueil de loisirs est ouvert chaque mercredi, ainsi que les vacances scolaires (2 semaines en février, en avril et à la Toussaint, 4 en juillet, une en août et à Noël).

Les heures d'ouverture : de 9h à 17h30 (garderie dès 7h30 et jusqu'à 19h)

Il est nécessaire de remplir un dossier d'inscription pour chaque enfant\*.

Il est important d'inscrire les enfants à l'avance afin de réserver animation et repas. Un programme d'animation avec activités, sorties et autres moments ludiques et conviviaux est mis en place par période scolaire\*.

Contacts : Accueil de loisirs (mercredi et vacances)  
02 43 02 99 87  
Mairie 02 43 02 11 40  
Enfance.jeunesse.montjean53@gmail.com

## Cantine & Garderie

Le service de cantine et de garderie municipale voit ses effectifs en constante augmentation.

A compter des vacances de la Toussaint, il a été décidé qu'en cas de forte affluence (environ à partir de 40 enfants le midi à la cantine et plus de 20 le soir à la garderie) Mme Foubert Jocelyne, vienne en renfort d'Hélène et Alexandra pour un meilleur accueil de ces services municipaux.

La garderie du soir, se termine à 19h au plus tard, il est demandé aux parents d'être ponctuel.

### Rappel

du prix des tickets :

- Cantine 3.20 € le ticket
- Garderie 1.00 € le ticket



En 2013,  
Une permanence du  
RAM à la garderie  
est prévue les  
**18 février**  
15 avril  
Et 1er juillet



Le logo version colorisé  
du centre de loisir  
Montjean-Beaulieu



Les enfants lors de la nuitée au centre de Loisirs cet été

## Le centre de loisir et les ados...

Cette année 2012 a été riche en événements pour le Service Enfance Jeunesse de la commune. Au premier trimestre Morgane - stagiaire en DUT, a permis la mise en place d'une junior association (public 11-17 ans), un projet qui rend les jeunes acteurs de leurs loisirs, actifs sur leurs communes (voir article Les Idées Fixes). Cet été deux groupes de 12 enfants et jeunes sont partis en camp à Cheffes pour des activités multi sport et canoë-kayak ; et les plus petits ont passé une nuit à Rigolo Loisir. L'automne et l'hiver auront eu aussi leurs grands moments, avec la venue d'une artiste Monstre et la mise en place d'une Expo Monstre en décembre afin de

faire vivre les petits amis monstrueux des enfants. C'est sans compter sur le défilé d'Halloween, fait en soirée pour la plus grande joie des grands et des petits, et la venue du Père Noël, les parties de pêche, de bowling, la kermesse et ses structures gonflables, une remise de médaille sportive. L'équipe d'animation propose aussi des temps d'activité manuelle, de sport, des grands jeux, ou des temps de libre jeu, qui agrémentent la vie des enfants du centre de loisirs pour leur plaisir mais aussi pour les aider à grandir, à être autonome, à vivre en collectivité, tout en les laissant écouter leur rythme propre

### INFO PRATIQUES ADOLESCENTS

Le service jeunesse propose régulièrement des activités aux 11 - 17 ans (Mac Do et bowling, piscine, parc d'attraction, cinéma, après-midi Wii ou jeux en réseau, match de foot) ; de plus une junior association est née en mars 2012 : Les Idées Fixes. Accompagnée par les mairies de Montjean et Beaulieu sur Oudon, les jeunes réfléchissent à des projets, prévoient des actions d'autofinancement et vivent leurs animations. Ouvert à tous sur les communes de Montjean et Beaulieu sur Oudon. Il est nécessaire de remplir un dossier.



## Les Idées Fixes

### Article de presse:

L'association Les Idées Fixes a vu le jour début Mars 2012 suite à la motivation de plusieurs adolescents de Beaulieu et Montjean. Les jeunes de l'association ont chacun un rôle précis :

- ◆ Président : Marc-Antoine
- ◆ Trésoriers : Thomas & Émeline
- ◆ Secrétaire : Anissa & Clélia
- ◆ Responsables communication : Pierre & Martin

D'autres jeunes sont présents en temps que adhérents et actifs de l'association

Les Idées Fixes ont organisé au printemps de cette année une action d'autofinancement : Lavages de voitures. Cette action sera renouvelée en 2013. Cet hiver une action de portage de viennoiserie sera mise en place.

Toute ces actions ont pour but de financer des sorties comme une soirée barbecue, sortie pêche, sortie bowling, match de football ...

« A chaque fois qu'une action autofinancement est mise en place, nous faisons des réunions quelques semaines à l'avance pour distribuer les tâches de chacun ! Nous faisons toujours nos réunions dans une bonne ambiance conviviale et agréable, le but étant de partager les idées de chacun ; il est donc important d'écouter les propositions qui sont faites et d'en débattre par la suite ! » souligne Marc Antoine le président

L'entrée dans l'association est pour minimum 1 an, vous pouvez si cela vous a plu recommencer chaque année ; cela jusqu'à vos 18 ans car l'association est exclusivement pour les personnes mineures !

Cordialement, Les IDEE FIXES







André Monnier était le jeune d'une fratrie de 5 garçons ; orphelin tout jeune, il fut placé dans une famille d'accueil.

Après avoir été scolarisé à Beaulieu et travaillé sur Loiron, il s'engage pour l'Indochine au 2<sup>ème</sup> Bataillon Etranger de Parachutiste et c'est le 1<sup>er</sup> mai 1954 que le 1<sup>ère</sup> Classe du 2<sup>ème</sup> Bataillon Étranger de Parachutistes, André Monnier tombe au Champ d'Honneur en combattant pour la défense de Dien Bien Phû.



Son frère Joseph, faisait parti des jeunes envoyés en Allemagne pour le travail obligatoire, c'était les « requis » ou « STO ». Il est Mort pour la France, péri au combat en Allemagne à Velbert le 23 janvier 1945.

## Inauguration de la place des Anciens Combattants

Dimanche 24 juin 2012 à 10h30

a été inaugurée la Place des Anciens Combattants

À la mémoire de André Monnier « Mort au Champ d'Honneur »  
À Dien Bien Phu le 1er mai 1954

En présence de l'Amicale des Anciens Combattants, de M. FAVENNEC Yannick député de la Mayenne, de Mme BOUILLON Nicole Conseillère Générale de notre canton, de la municipalité et de la population présente à cette occasion.



Henri Lenain, président de l'Amicale des Anciens Combattants aura ces quelques mots pour l'assistance et les enfants présents, une fois la plaque dévoilée :

« Au nom de tous les Anciens Combattants de Beaulieu-sur-Oudon, je voudrais remercier Monsieur le Maire et son Conseil Municipal d'avoir accepté de donner ce nom à cette place.  
Il faut espérer que cette plaque interpelle les enfants pour qu'ils sachent que André a fréquenté l'école de Beaulieu et nous souhaitons que cela aide à perpétuer le souvenir de nos Morts pour la France. »

A l'issue de cette inauguration une gerbe a été déposée au Monuments aux Morts.



### Inauguration de l'École de l'Oudon

A l'issue de la cérémonie d'inauguration de la Place des A.C., tous les membres présents ont dévoilé la plaque de l'École de l'Oudon. M. FAVENNEC comme Mme BOUILLON ont souligné que le lien entre le passé et l'école était assurément au cœur de notre village comme une passerelle indispensable.



Pourquoi l'école de l'Oudon ?

« L'Oudon est un cours d'eau qui passe à Beaulieu au lieu-dit "la Guéhardière", pour ensuite se jeter dans la rivière de la Mayenne puis dans la Loire pour enfin finir dans l'Océan Atlantique.

Tout comme les enfants qui ne font qu'un passage à l'école primaire pour rejoindre le collège puis le lycée et enfin se projeter dans la vie professionnelle. »

### Départ de Maryvonne GIRAULT

Après 32 ans de classe chez "les petits", les élèves, anciens élèves, parents d'élèves, ses collègues, la municipalité et le personnel communal ont remercié comme il se doit, Maryvonne Girault, après le dernier jour de classe le 5 juillet 2012.



Ci-dessous, Maryvonne entourée de ses anciens élèves



*Issu du discours du Maire.*



## Le 37ème Festival de la Moisson en images

Plein phare sur les bénévoles des parkings ci-contre

Et ci-dessous sur les jeunes à l'honneur qui travaillent déjà le temps d'une journée... de quoi donner de l'espoir à tous les bénévoles qui œuvrent, quelque soit le niveau associatif.



### L'Alliance des Beaulieu de France

La 14ème rencontre annuelle des "Beaulieu de France" a eu lieu les 8 et 9 septembre 2012 à Beaulieu-sur-Layon (Maine et Loire).

Elle a rassemblé 270 participants en provenance de 11 Beaulieu.

Un week-end d'activités, d'échanges et de découverte dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. Cette manifestation a bénéficié d'un week-end chaud et ensoleillé, temps pour apprécier les

beautés du vignoble sur les coteaux du Layon. Le dimanche matin, s'est tenu l'assemblée générale.

Le groupe de Beaulieu-sur-Oudon, s'est enrichi de 3 nouvelles personnes : M MME GÉGU Alain et MME LÉPINE Françoise.

La porte est grande ouverte pour ceux qui veulent participer à la 15ème rencontre des 7&8 septembre 2013 à Beaulieu (Indre).



### Les Classes 2



Les Classes 3 proposent de se retrouver le samedi 21 septembre 2013 à la salle des fêtes de Beaulieu pour une journée de retrouvailles.

Alors si vous êtes nés en \*\*\*3, réservez cette date et manifestez-vous auprès de Jocelyne FOUBERT

au 02 43 90 77 50  
ou de  
Véronique BOISARD  
au 02 43 26 39 46

Pour fêter ce passage à la dizaine supérieure dans la bonne humeur.



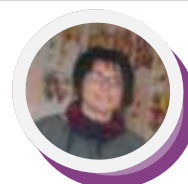


Céline Fourmont Directrice  
et ses élèves de CE2, CM1 et CM2

Brigitte Huchet Institutrice  
et ses élèves de GS, CP et CE1



Sophie Blestel Institutrice  
du lundi  
Pauline Boivin Institutrice  
Hélène Foubert ATSEM et  
les PS, MS et GS



## GROUPEMENT DE DÉFENSE DES ENNEMIS DES NUISIBLES

Un nouveau bureau du groupement communal a été élu au mois de juillet 2012.

Il succède à un ancien bureau dont beaucoup de membres ont souhaité arrêter. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier Auguste BOISSEAU qui a été président pendant de nombreuses années.

En ce qui concerne les nuisibles, n'hésitez pas à donner les queues ou les pattes de ces derniers pour permettre de les recenser quantitativement et qu'ils continuent à être déclarés nuisibles. De plus une faible prime vous sera reversée.

Voici la composition du nouveau bureau :

Président	ROCHER Jean-Luc	Membres	BATARD Arsène
Vices-Présidents	HERMAGNÉ Victor & NOEL Daniel		DORGÈRE Daniel
Secrétaire	FOURNIER Jean-Pierre		<b>HERMAGNÉ Yannick</b>
Trésorier	ROCHER Marc		LENAIN Henri
			ROCHER Damien
			SORIN Fabrice



17, Bd des manouvriers  
53810 CHANGE  
☎ 02.43.56.12.40

☎ 02.43.49.35.13  
[fdgdon53@wanadoo.fr](mailto:fdgdon53@wanadoo.fr)

[www.fdgdon53.fr](http://www.fdgdon53.fr)

## FAMILLES RURALES MONTJEAN-BEAULIEU

L'association FAMILLES RURALES de MONTJEAN / BEAULIEU SUR OUDON propose à la salle des fêtes de BEAULIEU :

- " Gym " douce, le lundi de 9 h 00 à 10 h 00,
- " Gym " adultes, le mercredi de 20 h 30 à 21 h 30,

" Gymmôme ", le mercredi de 16 h 45 à 17 h 45 - (un éveil sportif pour les enfants de 3 ans à 6 ans) avec de nombreuses activités : kin-ball, roller, jeux de cirque, jeux d'opposition, jeux collectifs.

Pourquoi la gymnastique ?

... parce que la forme vient en bougeant. La sédentarité menace notre santé. Mais la pratique régulière d'une activité physique, même à intensité modérée, contribue à préserver notre capital-santé.

... parce que la **convivialité d'une pratique en groupe** renforce le lien social et le bien-être physique et moral.

Venez acquérir ou développer une condition physique, grâce à des séances variées et régulières d'exercices dynamiques et de loisirs sportifs non compétitifs...

- " Informatique " (débutants et perfectionnement) au Cybercentre du PAYS de LOIRON (en partenariat avec FAMILLES RURALES DE LOIRON / RUILLE)

Pour les inscriptions : prendre contact avec Monique PAILLARD au 02.43.02.13.46 - et se tient à votre disposition pour d'éventuels souhaits 2013.

L'association FAMILLES RURALES MONTJEAN / BEAULIEU SUR OUDON est heureuse de vous offrir ses MEILLEURS VOEUX pour l'ANNEE 2013.

Pour tout renseignement,

contactez :

Marie-Claude

HIVERT

au 02.43.02.13.48

ou

Monique

PAILLARD

au 02.43.02.13.46



## L'ÉTOILE SPORTIVE

Les dates à retenir :

Soirée choucroute  
Le 2 Mars

Tournoi de foot  
Le 20 Mai

Le bureau de l'étoile sportive vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

L'équipe A évolue en 3ème division (groupe F) et

L'équipe B évolue en 5ème division (groupe A) sous le nom de Ruillé-Loiron-Beaulieu.

Nous sommes en effectifs limités, c'est pourquoi le bureau a fait du porte à porte pour trouver des licenciés parmi les habitants de Beaulieu sur Oudon.

De plus, le club rembourse la licence à ceux qui auront joué la moitié du championnat.

Pour nos treize jeunes en début de championnat en U13 et en regroupement avec Montjean ; ils évoluent toujours en haut de tableau.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre site internet : [http://club.quomodo.com/esb\\_beaulieu](http://club.quomodo.com/esb_beaulieu)

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

M. Rocher Jean Luc (Président)  
M. Hermagné Victor (Vice President )  
M. Verger Mickael (secrétaire )  
Ou le site internet.

Félicitations à Pascale Livenais qui a repris l'arbitrage après avoir repassé son examen.

Amitiés sportives, le bureau.

## AMICALE AFN & AUTRES CONFLITS

Toute l'équipe remercie la municipalité pour la reconnaissance faites à tous les Anciens Combattants de toutes les guerres quelles qu'elles soient et, qui a permis indirectement de mettre Joseph MONNIER à l'honneur. Il reste à la municipalité le soin de faire inscrire son nom sur le Monument aux Morts, comme le veut la Loi.

Un de nos camarades, Roger LION nous a quitté cette année, après avoir assuré le secrétariat de l'Amicale pendant plus de 30 ans, avec beaucoup de sérieux et de précision. A son épouse et ses enfants nous renouvelons nos sincères condoléances.

Comme chaque année, nous avons offert à Mesdames Germaine DOUIN, Yvonne HUCHEDÉ et Hélène BOISSEAU un colis pour les fêtes de fin d'année.

Merci aux personnes qui nous accompagnent aux cérémonies du souvenir et à celles qui préparent l'accueil à l'église. Avec Monsieur le Maire nous souhaiterions que davantage de belloudoniens, et surtout plus d'enfants, nous accompagnent le 8 mai et le 11 novembre. Il est nécessaire de commémorer le souvenir de ceux qui ont défendu nos libertés et qui ont permis que malgré la crise, la France soit toujours un beau et grand Pays où il fait encore bon vivre.

Très bonne et heureuse année à tous.

Henri Lenain

Les dates à retenir :

CONCOURS DE BELOTE

À la salle des fêtes les  
Samedi 9 février

Et

Dimanche 10 février

## BEAULIEU-SOUS-TENSION

Durant l'année écoulée, l'association a fait l'acquisition de 2 appareils:

- -ME 3030 B: il mesure le champ électrique et magnétique émis par tous les appareils électriques qui se trouvent dans nos maisons et à l'extérieur. Il faut savoir qu'il y a des mesures à connaître à proximité des appareils électriques et nous-même. Par l'expérience, nous connaissons les valeurs acceptables pour les humains.

- -CATU: il sert à contrôler la valeur de résistance de la prise de terre électrique, ainsi que de vérifier l'efficacité de chaque prise électrique murale.

De plus, il nous permet aussi de connaître la phase et le neutre de la prise électrique. Il faut savoir que chaque prise de courant de n'importe quels appareils ménagers a un sens de branchement. Par exemple une lampe de chevet peut émettre un champ électrique plus élevé éteinte qu'allumé, et c'est pendant le sommeil qu'il faut être le plus vigilant.

Ces outils permettent de vérifier cela.

Pour mieux comprendre les différentes applications possibles, l'association veut mettre en place une formation pour les personnes qui le veulent. Cette formation sera animée par un

géobiologue. Elle vous permettra de connaître les bases pour comprendre votre environnement et se protéger.

Nous la ferons un samedi en février ou mars. Il faudra s'inscrire à la mairie (mail). 7 à 8 personnes semble un bon groupe pour cette formation. Bien entendu, s'il y a beaucoup de personnes intéressées, il sera possible d'en programmer une autre.

Il sera demandé une participation de 5 euros pour la journée.

Le bureau

## LE CLUB DES RETROUVAILLES

Le Club des Retrouvailles de Beaulieu profite de la parution de la Trompette pour offrir ses vœux de Bonheur et de Santé à tous les Belloudoniens.

Nous pensons particulièrement aux personnes décédées au cours de l'année 2012 ainsi qu'à leur famille.

Deux nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre : Alain Désert et Serge Fiedler, nous les en remercions.

Un grand bravo aux adhérents des communes voisines qui viennent régulièrement le jeudi : Denise et Ferdinand Moreau de Cossé le Vivien, Huguette Lion de Méral, Angèle et Roger Pottier ainsi que Simone Rocher de Montjean, Pierre Paillard de Bréal-sous-Vitré et Emile Salmon du Pertre.

Il serait souhaitable que de jeunes retraités viennent nous rejoindre le jeudi pour que notre club puisse perdurer.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 24 janvier 2013, toutes les personnes de 60 ans et plus sont invitées à y assister. A cette occasion le calendrier des activités de l'année sera communiqué aux personnes présentes.

Nos remerciements à la Municipalité pour la gratuité de la salle ainsi que pour le chauffage très apprécié en cette saison.

Bonne année 2013.

Le Club



Les dates à retenir :

CONFECTION DE  
BOUQUETS DE BLÉS  
pour la fête de la moisson  
à la salle des fêtes  
Le 25 juillet

La participation des enfants  
et des adultes est  
souhaitée !

CONCOURS DE BE-  
LOTE

À la salle des fêtes les

Samedi 26 octobre  
Et

Dimanche 27 octobre



Les dates à retenir :

Assemblée Générale

Le 18 Avril

Marché

Le 1er Mai

**38ème Festival de**

la Moisson

Le 4 Août

## COMITÉ DES FÊTES

2012 se termine : j'allais dire en beauté !

Il est vrai que c'est un bon cru, le 1er mai a été une journée bien réussie grâce au travail de nombreux bénévoles et à une journée bien ensoleillée.

Le 5 août, bien que un peu arrosé le midi, a connu un très bon succès, preuve s'il en était besoin que cette belle et grande fête a encore de beaux jours à vivre. Réservez donc votre journée du 4 Août 2013 et un peu de votre temps libre la semaine avant pour la préparation. Toutes les bonnes volontés sont acceptées ; merci à tous ceux qui y participent déjà activement, qu'ils soient de Beaulieu ou des communes voisines.

Notre don de 400 € à l'APE a été reconduit afin de les aider et les encourager dans l'organisation de toutes les manifestations qu'ils organisent avec beaucoup de talent et de sérieux.

Au début de mes propos, je disais que 2012 se terminait en beauté et là je pensais bien sûr au Marché de Noël très réussi et qui pour une première a connu un vrai succès. Que tous ceux qui ont mis la main à la pâte en soient félicités.

Je voudrais adresser un grand merci à mes Amis du Comité des Fêtes, ils sont souvent sollicités et répondent toujours présents, qu'ils soient fiers des succès que nous avons eu cette année. Sans cette équipe et les nombreux bénévoles, rien ne se ferait.

Joyeuse année à vous et à vos familles.

Henri LENAIN

## APE

L'association des parents d'élèves, vous souhaite une bonne et heureuse année 2013, qu'elle soit synonyme de santé, de réussite et de bonheur.

L'année 2012 a été riche en événements, d'une part, le départ en retraite de Maryvonne " Merci madame l'institutrice pour ces années passées à Beaulieu",

d'autre part, le marché de Noël . Celui-ci a remporté un franc succès. Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette réussite, et sans oublier les autres manifestations.

En espérant que l'année 2013 soit aussi riche que l'année 2012 avec nos différentes manifestations qui vous sont rappelées ci-contre.

L'année 2013 commence par le voyage de classe de neige.

Bon voyage les enfants !





## Le mot du Président pour la nouvelle année

**A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente tous mes vœux de bonheur, santé et réussite pour les projets qui vous tiennent à cœur.**

2013 sera une année marquante pour notre Communauté de communes avec l'ouverture de notre équipement culturel en octobre prochain; l'économie ne sera pas en reste pour autant avec l'aménagement prévu de la zone des Pavés à La Gravelle, la commercialisation et l'éventuelle extension du Village d'artisans à Port-Brillet.

**Faire du Pays de LOIRON un territoire où il fait bon vivre et investir : telle est notre ambition.**

*"La meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de le créer !"*  
(Peter DRUCKER).

**Claude LE FEUVRE**  
Président

## L'équipement culturel

Construit en prolongement de la Maison du Pays, l'équipement culturel est dédié à accueillir les actions de la Communauté de communes en terme de développement artistique et culturel : spectacles de la saison culturelle, concerts de l'École intercommunale de musique, projets construits en concertation avec les pratiques amateurs...

Le pôle culturel sera construit dans le prolongement de la Maison de Pays au niveau rez-de-jardin avec des liaisons horizontales et verticales vers le bâtiment existant et l'école de musique.

Le futur équipement culturel associera une salle de spectacles de 236 places en gradin fixe et de nouvelles salles de l'école de musique (salle de piano, salle d'orchestre, réhabilitation de la salle de percussions actuelle en studio musiques actuelles).

La saison culturelle du Pays de Loiron y proposera une programmation professionnelle et diversifiée permettant de faire découvrir à la population (scolaires, tout public...) divers aspects de la création artistique contemporaine : théâtre, cirque, musique, chanson, théâtre d'objets et marionnettes... Des temps de résidences seront organisés afin d'aider la création artistique et d'impulser les échanges entre les artistes et la population.

Le pôle culturel permettra d'accueillir les élèves de l'école de musique dans de meilleures conditions (cours, concerts, auditions...).



### Ordures ménagères

Ramassage dans la nuit du mardi au mercredi.

S'il y a un jour férié le jour de la collecte, les sacs sont à déposer la veille du jour férié.

### Horaires de la déchetterie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

De 13h30 à 18h.

Samedi

De 9h30 à 12h

Et de 13h30 à 18h.

### Agenda culturel

Vendredi 25 janvier 20h30

La croisade du bonheur (théâtre) à Port-Brillet

Samedi 26 janvier 20h30

Moi non plus (chansons) à Montjean Pos'Café

Vendredi 1er février à 18h30

L'après-midi d'un foehn (marionnettes) à Loiron

Samedi 2 février à 21h00

Lionel Suarez duo à Olivet

Vendredi 8 février à 21h00

Visite de chantier à La Brûlatte

Mardi 12 février à 20h30

Valse à 3 temps à loiron

Toutes les dates sur le site internet du Pays de Loiron

## Agriculture

« En mil sept cent cinquante et quelques années plus tard, il n'était point semé de blé ou de froment. Il n'était pas même connu. Vers 1755, M. Mathurin Manguit, curé de Beaulieu, sema du froment dans une lande de Housseau à lui appartenant. Il vint bien. Comme ce grain était inconnu, des personnes des paroisses voisines et même de la Gravelle vinrent par curiosité le voir. La récolte ayant été abondante, les métayers de la paroisse et les closier en demandèrent à M. le Curé les uns une melure (environ cinq kilo) les autres deux et le semèrent dans leurs jardins. Ayant réussi peu à peu, ils décidèrent à en faire dans leurs champs mais tout à fait en petite quantité. Il paraît que M Manguit leur donna le froment avec plaisir, mais l'année de la récolte il leur demanda la dîme de ce grain. Un grand nombre refusèrent de la donner parce que c'était le produit de leurs jardins et ils prétendaient ne rien devoir à la Cure ou au curé.

En mil sept cent quatre vingt, le plus grand nombre des métayers ne semaient encore que du seigle et de l'avoine et c'est ce qu'ils appelaient du méléar. Ils faisaient beaucoup de sarrasin. Et lorsqu'ils avaient du méléar à vendre, ils mangeaient le sarrasin.

Ils n'enseménçaient tout au plus que le quart de leurs terres en toutes espèces de grains. Le reste était en genêt et herbe. La plus grande partie des métayers n'avaient pas assez de grains pour se nourrir. Ils en achetaient et dans ce temps, les châtaigniers étant fort communs, ils se nourrissaient deux par jour de leur fruits, depuis la fin octobre jusqu'au carême et quelquefois plus tard car ils récoltaient des quantités considérables. Dans ce temps, ils ne connaissaient pas les pommes de terre, ou ils n'en faisaient dans leurs jardins que quelques planches. Vers 1815, M Bodinier, curé de Mont Jean a été le premier qui ait fait des pommes de terre dans les champs et en grande quantité. Il donna le conseil à ses paroissiens d'en faire ; peu à peu, ils suivirent son exemple. En ce moment, 1841, les métayers de beaulieu en font de cinquante à cent ares. Ce n'est que vers 1870 qu'ils ont, d'après les ordres de leurs maîtres, détruit en partie les genêts, semé de l'orge et du trèfle.

Depuis 1815 ou environ, ils ont adopté, les uns plus tôt, les autres plus tard, et maintenant tous généralement, pour battre le blé, le rouleau ou battoire, ce qui leur épargne beaucoup de frais. Anciennement, ils battaient leurs grains avec des gaules ou des fléaux. Il fallait dix hommes pour battre deux cents gerbes, et le dernier jour, on portait la dernière gerbe autour de l'aire en chantant des chansons faites pour cela. On criait à tue-tête, on tirait des coups de fusil, on portait sur la gerbe qui était entourée de fleurs, le propriétaire de la maison et on lui donnait un bouquet et il donnait du vin. Le soir, les gens des closeries, dont le métayer labourait les terres, apportait des fromages et du lait battu On avait eu soin dans la journée d'aller faire la litière, dans ces closeries, avec de la paille de l'aire de la métairie et on garnissait également, la selle qui servait à la personne qui avait coutume de traire les vaches, de paille ou de cordes de paille et ensuite on la cachait. Une bonne part de la nuit se passait à chercher, à boire et à se divertir, tout cela a cessé lorsqu'on s'est servit des rouleaux. On ôtait aussi les toiles d'araignées de l'étable. Lorsqu'on portait autour de l'aire la gerbe couverte de fleurs, tous les batteurs marchaient à la file sur un ou deux rangs portant debout des balais, des fourches, des gaules. Enfin, ils faisaient tout ce qu'une idée capricieuse ou joviale leur inspirait.

La métayère apportait ensuite une miche, du beurre et du cidre qu'on prenait sur l'airée même. Le souper, où il fallait absolument des oies et d'autres viandes, était suivi de chants, de danse sans violon et de jeux. Comme il est facile de le concevoir, le battage du blé coûtait fort cher dans ce temps et surtout les étés pluvieux car les dépenses pour le pain, et les viandes qui se perdaient ou étaient seulement consommés par les gens de l'endroit étaient considérables. »

Extrait de l'enquête de l'Abbé Dellière  
Curé de la Paroisse d'environ 1827 à 1840





(1490) Battage et vannage  
Livre d'Heures de Chappes par les Montluçon

